

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 26 Juin 2009

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/06

OBJET : Subvention de fonctionnement au Bureau international des Chercheurs invités (BiCi) du Pôle de Recherches Enseignement Supérieur.

RÉSUMÉ : L'accueil de chercheurs étrangers est un facteur d'attractivité fort pour une université et un territoire. Après la résidence d'hôte internationale, le Polytechnicum a ouvert en 2006 un BiCi (Bureau international de Chercheurs invités), qui apporte aux chercheurs étrangers tous les services connexes à la question du logement. En 2009, le BiCi change de statut pour être désormais rattaché au Pôle de Recherches Enseignement Supérieur Université Paris Est. Une subvention d'un montant de 10 000 € est proposée pour contribuer au fonctionnement de ce bureau.

Dans un contexte de mobilité accrue et de concurrence inter-universitaire de plus en plus forte au niveau européen et mondial, le positionnement international devient un enjeu majeur et un élément clé de l'attractivité d'un site universitaire et scientifique, et par conséquent, un atout de premier plan pour le développement économique territorial.

Améliorer l'accueil des chercheurs et doctorants étrangers, c'est bien sûr apporter une solution au problème crucial de logement mais aussi procurer une assistance administrative pour lever les principaux obstacles à la mobilité, offrir des services adaptés à ce public, proposer une offre et un accompagnement linguistique pendant le séjour.

Cela implique l'organisation d'un véritable service offrant une assistance à l'arrivée mais aussi en amont du processus de mobilité. Ce sont toutes les missions qu'assume le BiCi, Bureau international de Chercheurs invités du centre de mobilité Ile-de-France Est qui a ouvert en 2006 au sein du Polytechnicum avec l'appui technique du bureau d'accueil des chercheurs étrangers (BACE) de la Cité Internationale Universitaire de Paris.

En 2008, le Bureau international des Chercheurs invités a aidé 308 chercheurs de manière directe ou indirecte (par le biais de chercheurs hôtes ou des services des établissements d'accueil) par l'assistance personnalisée. Quatre grands types d'actions sont dénombrés:

- l'aide administrative : constitution du dossier permettant l'arrivée en France pour les chercheurs extra-communautaires (visa, protocole d'accueil autorisant le travail sur le territoire), obtention du titre de séjour, des autorisations de travail pour les chercheurs séjournant plus de trois mois, accès à une assurance maladie, ouverture d'un compte bancaire, informations pratiques concernant le RER, la santé...
- l'aide à la recherche de logement : l'année 2008 a été marquée par la mise en place du partenariat avec Science Accueil, association qui a développé depuis plus de 10 ans une base de données de propriétaires privés à destination des chercheurs en mobilité. Ainsi, deux types de logements peuvent désormais être proposés aux chercheurs invités : soit une offre de logements dédiés dans le parc privé, via Science Accueil, soit une offre d'appartements dans des résidences hôtelières en partenariat avec le BiCi. En 2008, le BiCi a permis à 74 chercheurs de trouver un logement pour leur séjour.
- l'apprentissage du français à l'aide de cours hebdomadaires ou d'ateliers thématiques. En 2008, 92 chercheurs ont pu bénéficier d'au moins une activité d'apprentissage du français dans l'une des deux formules proposées. Le nombre d'inscriptions a doublé en un an.
- les soirées et les sorties culturelles afin de permettre aux chercheurs invités de découvrir la richesse culturelle de notre territoire ; en partenariat avec le Conseil général le BiCi propose depuis l'automne 2006 la carte Balad'pass du Comité Départemental du Tourisme à tous les chercheurs résidant plus de 6 mois sur le territoire seine-et-marnais. En 2008, 72 chercheurs ont participé à au moins une activité organisée par le BiCi.

Depuis le mois de janvier 2009, les services du Bureau international des Chercheurs invités (BiCi) sont rattachés au PRES Université Paris Est, assurant ainsi la pérennité de la structure d'accueil et renforçant le maillage territorial. A ce titre, le Budget du BiCi annexé au présent rapport étant désormais intégré au PRES Université Paris Est, le Polytechnicum n'est plus destinataire de la subvention.

A cette occasion, l'Université Paris 12 doit accueillir dans ses locaux une antenne du BiCi pour accompagner l'ensemble des doctorants et chercheurs du Val de Marne.

A ce titre, le Centre de mobilité BiCi a décidé de mettre en place :

- une assistance personnalisée pour toutes les questions de la vie quotidienne (banque, logement, assurance maladie, impôts, transports...);
- des outils de communication ;
- un observatoire de la mobilité scientifique chargé de gérer la base de données des chercheurs inscrits au BiCi et de produire des statistiques, en lien avec le BRACE à l'échelon francilien.

Par ailleurs, le BiCi poursuit son implication aux différents échelons territoriaux (local, régional, national et européen):

- Animation d'un réseau de correspondants locaux au sein des administrations et le soutien aux établissements de recherche ;
- Au sein du BRACE : structuration du dispositif d'accueil sur le territoire régional et transfert de savoir-faire entre les 4 centres de mobilités franciliens ;
- Au sein du réseau national ;
- Au sein du réseau EURAXESS animé par la Commission européenne.

Je vous propose que le Département soit de nouveau partenaire en attribuant au Pôle de Recherches Enseignement Supérieur Université Paris Est une subvention de 10 000 € pour le fonctionnement du Bureau international de Chercheurs invités en 2009.

Je vous remercie de bien vouloir vous prononcer sur ce dossier et d'adopter, si vous en êtes d'accord, le projet de délibération joint au présent rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Annexe

BUDGET PREVISIONNEL 2009

	Budget prévisionnel 2008	Budget prévisionnel 2009
<i>Produits</i>		
Conseil régional d'Ile-de-France	62 500	90 000
Conseil général de Seine-et-Marne	10 000	10 000 *
SAN du Val Maubuée	3 500	3 500
Polytechnicum	40 000	0
Dotation Université Paris Est	0	80 000
Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, (contrat quadriennal 2006-2009)	10 000	10 000
Total produits	126 000	193 500
<i>Charges</i>		
Masse salariale	90 000	130 000
Cours de français	14 000	20 000
Prestations aux publics/communication	7 000	15 000
Fonctionnement	15 000	28 500
Total charges	126 000	193 500

* LA SUBVENTION VERSÉE PAR LE DÉPARTEMENT AU BICI REPRÉSENTE 5.17 % DU TOTAL DE SON BUDGET PRÉVISIONNEL 2009.

Dossier n° 5/06 des rapports soumis à la commission
n° 5 - Jeunesse, Éducation et Sports

Rapporteurs : M. PERRUSSOT
Commission n° 5 - Jeunesse, Éducation et Sports

M. EUDE
Commission n° 7 - Finances

Séance du 26 juin 2009

OBJET : Subvention de fonctionnement au Bureau international des Chercheurs invités (BiCi) du
PRES.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu la délibération du Conseil général en date du 27 mars 2009 relative au vote du budget primitif du
département de Seine-et-Marne,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Jeunesse, Éducation et Sports,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

d'attribuer une subvention de 10 000 € au PRES Université Paris Est pour le
fonctionnement du « Bureau international des Chercheurs invités » en 2009, imputée sur les crédits
« autres actions enseignement supérieur et recherche » inscrits au budget primitif 2009.

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

